

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COS de LA POSTE et d' ORANGE du LOT en date du 26 Mars 2024

Pascal MARTIGNAC ouvre l'Assemblée en souhaitant la bienvenue à toutes et tous, et regrette le manque d'implication des cotisants de notre association.

Membres du Conseil d'administration excusés : Chantal LASJAUNIAS, Florence LETURGIE, Philippe BERGON, François DUBOIS.

Membres du Conseil d'administration absents : Pascaline RIGAL et Gérard SURRET.

RAPPORT D'ACTIVITES 2023

Locations (voir tableau en annexe)

2023 a été une très bonne année, les demandes de l'ensemble de nos appartements sont en nette progression par rapport aux autres années.

L'inscription des logements sur Le Portail Malin nous a permis une lisibilité plus importante pour les agents ou retraités de La Poste extérieurs au département. Les prix sont majorés de 50€, l'adhésion est obligatoire mais ils ne sont pas prioritaires.

Les locations pour le 1^{er} trimestre 2024 sont décevantes exception faite de Collioure qui est complet jusqu'en Juin.

Cinémas en nombre de billets (voir tableau en annexe)

Pour Cahors et Prayssac nous avons toujours beaucoup de demandes, moins sur Gourdon et malheureusement aucune sur Biars/Bretenoux et Figeac. Voir si nous avons la possibilité d'échanger ce qui nous reste en stock.

La salle de Prayssac est en travaux mais reste ouverte.

Spectacles en nombre billets (voir tableau en annexe)

Nous avons beaucoup moins de demandes pour les festivals classiques, sauf pour les Meules Bleues. Divers (90 réservations): Festival des lanternes de Montauban, Ibrahim Maalouf, Cirque Médrano, etc...

Il est toujours possible de réserver des billets pour les spectacles se déroulant dans les départements 81 et 82.

Loisirs en nombre de billets (voir tableau en annexe)

Le Karting, Cap Nature et Youpi Parc fonctionne très bien.

Nous allons expérimenter cette année le Parc Animalier de Gramat, tarif COS enfant 7 € et celui des adultes 11 €.

Vote pour le rapport d'activité Contre : 0 Abstention : 0 adopté à l'unanimité.

Bilan financier (Voir tableau en annexe)

Nous constatons un bénéfice de 1716 €. Si nous occultons l'amortissement de l'appartement de Mimizan, ce dernier est d'environ 8500 €.

Ce bon résultat a été possible car les locations ont été très satisfaisantes à Bidart et Collioure (malgré les travaux) et grâce aux augmentations de fréquentations de Noirmoutier et de Mimizan.

Pour info la subvention de La Poste qui était de 4900 € en 2022 est passée à 2520 € en 2023 un premier versement nous a été versé et le second a été purement et simplement supprimé, raison invoquée la restauration !!!

Commission de contrôles

La vérification des comptes a été effectuée par Elisabeth ROUDAYRE et Guy PLETT le 8 Mars.

Les comptes sont certifiés justes et sincères.

Cependant il manque le justificatif de la taxe d'habitation de Bidart. Le président explique avoir fait le nécessaire auprès de tous les Centres d'impôts concernés et seul celui de Bidart n'a pas pris en compte notre nouvelle adresse.

Concernant la facture de 10€ manquante de Distri Matic nous allons effectuer des recherches.

Vote pour le bilan financier Contre : 0 Abstention : 0 Adopté à l'unanimité.

Renouvellement du bureau

Un tiers des membres doit être renouvelé sont concernés Muriel CATTIER, Evelyne CALMETTES, François DUBOIS, José BROS et Francis LACOMBE.

Tous les membres devant être renouvelés sont candidats, aucun nouveau candidat.

Vote Contre : 0 Abstention : 0 les 5 membres sont réélus.

Projets 2023/2024.

En 2023, nous avons changé l'ensemble des radiateurs de Collioure.

En 2024, à Mimizan nous envisageons de remplacer la Télévision (déjà achetée), la hotte et les plaques électriques, puis de refaire le tableau électrique. Pour info le portail et le portillon viennent d'être électrifiés, nous allons être obligés d'acheter des badges.

A Bidart, pour minimiser les problèmes phoniques et d'isolation nous avons fait faire des devis afin de remplacer la totalité des ouvertures.

A Noirmoutier, nous devons procéder à la réfection des marches d'accès, changer le frigo, rénover les banquettes et remplacer les radiateurs.

Questions diverses.

Bernadette ADRIAN nous informe que le radiateur du couloir à Collioure fonctionne en continu et que l'assise du canapé est trop profonde. Pour le radiateur nous allons faire le nécessaire, par contre le canapé étant en bon état nous n'envisageons pas son remplacement dans l'immédiat.

Revient la question d'accorder des locations aux membres de l'ASPTT, nous allons prendre une décision lors de notre prochain CA.

Le président informe de la mise en place du CSE à La Poste le 1^{er} Octobre 2024, de ce fait il n'y aura plus aucune association dans les locaux de La Poste, pour la subvention nous sommes en attente de la convention. Un CSE local devrait être implanté soit à Toulouse ou Bordeaux.

Le Président lance un appel aux bonnes volontés pour venir aider ponctuellement Evelyne et Françoise lors des périodes tendues en été.

En conclusion de l'assemblée Le Président remercie d'une part l'ensemble des personnes qui se sont déplacées et d'autre part les deux bénévoles Françoise et Evelyne, ainsi que Pascaline et Ghislaine pour la comptabilité, José pour les travaux, nos deux vérificateurs des comptes Elisabeth et Guy ainsi que Mario pour la tenue du site.

Le Président

Pascal MARTIGNAC

Le Secrétaire

Alain MAURY